

Augmentation du risque de pauvreté chez les personnes en situation de handicap:

Que fait la politique?

Silvia Schenker

Conseillère nationale, PS, Bâle-Ville

Assemblée des délégué-e-s d'AGILE.CH

27 avril 2019

Risque de pauvreté chez les personnes handicapées

Selon l'Office fédéral de la statistique, les personnes en situation de handicap sont presque deux fois plus concernées par la pauvreté (19,1%) que les personnes sans handicap (11,4%)

Causes du risque de pauvreté

- L'assurance perte de gain en cas de maladie (APG) n'est pas obligatoire
- Lenteur des procédures auprès de l'AI
- Manque d'indépendance des expertes et experts
- 2^e pilier lacunaire
- Temps d'attente pour l'octroi de PC
- Montant pour les „dépenses personnelles“ dans les PC

Programme national

Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté

Aucune mention des personnes en situation de handicap

Définition des domaines d'activité (encouragement des chances de formation, intégration sociale et professionnelle, conditions de vie, monitoring)

Décisions politiques concrètes

Réforme des PC (traitement parlementaire terminé)

Positif: augmentation des montants pris en compte au titre du loyer

Négatif: réduction des montants servant à couvrir les besoins vitaux des enfants, adaptation des primes-maladie, augmentation de la prise en compte du revenu du conjoint, baisse des franchises sur la fortune

Décisions en perspective

Développement continu de l'AI (traitement pas encore terminé)

Positif: amélioration concernant les expertises, élargissement des mesures d'intégration

Négatif: système de rentes linéaire, réduction des rentes pour enfants

Résumé

Quelques améliorations en vue,
mais il reste encore beaucoup à faire!

Merci de votre attention